



EDUCATION : de l'inscription à la mise en oeuvre de votre projet 2024-2025

Ecoles : vous avez un projet sur l'environnement, le patrimoine bâti, le développement durable ? Le Parc et son réseau d'intervenants peuvent vous accompagner.

INSCRIPTION

**Vous avez un projet sur l'environnement, le patrimoine bâti, le développement durable ?
Le Parc et son réseau d'intervenants peuvent vous accompagner.**

Avant le 27 mai 2024 :

- Consultez (en bas de page) la liste des animations proposées, en sélectionnant les critères proposés : thématique, cycle, commune, déplacement en bus.
- Présentez-nous votre projet en remplissant le formulaire d'inscription, accessible en haut à droite des pages de présentation des animations (connexion nécessaire à l'extranet des établissements scolaires).
- Votre demande sera étudiée par le comité de sélection des projets, composé du Parc et de représentants de l'Éducation Nationale.

Entre le 9 septembre et le 26 septembre

- Participez à une réunion de préparation avec l'intervenant, dès réception de la réponse positive du comité de sélection (mail envoyé mi-juin et rappel à la rentrée 2024).

MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET

Durant l'année scolaire

Vous développez votre projet en liaison avec les animations de la structure membre du réseau éducatif du Parc.

Après chaque animation ou à la fin du projet

Vous remplissez le formulaire "Subvention-retour évaluatif" pour mettre en paiement la subvention qui vous a été attribuée.

- Forfait de 115 € par demi-journée et par classe.

Animations, inscriptions et subventions



Animations de la maternelle au lycée

Pour découvrir les interventions sélectionnez vos critères en haut de page.

[Lire la suite +](#)



Pistes de financement complémentaire

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

[Lire la suite +](#)



Réunions de préparation enseignants/intervenants

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Dates et horaires des réunions en présentiel.

[Lire la suite +](#)

Pour nous contacter

Axelle BAUMARD

Référente éducation et assistante tourisme
a.baumard [at] parc-loire-anjou-touraine.fr